

Réf. : DEC/2019/81/1.1

Objet : Marché public global de performance énergétique associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes de la Ville d'Aigues-Mortes

Le Maire de la commune d'Aigues-Mortes,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 17 avril 2014 n° 2014/11/5.5/14.04/1 donnant délégation de fonction du Maire visée par la préfecture le 22 AVRIL 2014, et notamment le point 4 autorisant le Maire « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu le décret n° 2013-1259 du 27 décembre 2013 modifiant les seuils applicables aux marchés publics et ce à compter du 1^{er} janvier 2014.

Vu, La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Vu la consultation mise en ligne avis n° 3415322 du 26 juin 2019 et la mise à disposition du DCE sur la plateforme de dématérialisation "marchesonline.com" site marie Aigues-Mortes

Vu les offres présentées par :

- SPIE CityNetworks, Cap Delta, 556 chemin du mas de Cheylon, 30900 Nimes
- INEO PROVENCE & COTE D'AZUR, 215, Rue des quatre gendarmes d'Ouvéa, 84000 AVIGNON

Vu d'analyse des offres

Considérant les critères retenus pour le jugement des offres pondérés de la manière suivante :

DECIDE

Article 1 : de retenir la société

SPIE CityNetworks, Cap Delta, 556 chemin du mas de Cheylon, 30900 Nimes qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour le Marché public global de performance énergétique associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes de la Ville d'Aigues-Mortes, pour une durée de 12 ans et un montant total de :

Tranche Ferme comprenant le G0, G1, G2, G3, G4 (hors option n°2 et HT

Envoyé en préfecture le 24/12/2019

Reçu en préfecture le 24/12/2019

Affiché le 1705 139,40 €

Affiché le

ID : 030-213000037-20191220-81-AU



Tranches optionnelles :

n°1	G6 - Géolocalisation des câbles :	70 325,00 € HT
n°2	G4 Travaux de modernisation/rénovation Degrés 2 et 3 :	1 304 106 ,50 € HT
n°3	G4 Travaux de modernisation/rénovation Degrés 2 et 3 avec LOA :	1 435 941,72 € HT
n°4	G5 Gestion des illuminations festives :	604 584,00 € HT

ARTICLE 2:

La présente décision pour être exécutoire fera l'objet d'une transmission en Préfecture et d'une publication

ARTICLE 3 :

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T. la décision sera communiquée en séance du Conseil Municipal.

Fait à Aigues-Mortes, le 20 décembre 2019

**Le Maire,
Pierre MAUMEJEAN**

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture :

- date d'affichage



Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90
Fax : 04.66.53.86.09
www.ville-aigues-mortes.fr